



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Par Jean Blairon, Jacqueline Fastrès et Caroline Garzon

Au niveau de l'expérience commune, l'émission politique quotidienne de la RTBF *Matin Première*, et singulièrement l'interview de l'invité, semble tenir une place particulière, pour au moins trois raisons.

Elle constitue d'abord une sorte de *référence* dans le champ médiatique, comme en témoigne le rôle de « plaque tournante » qu'elle peut jouer au niveau des flux médiatiques eux-mêmes. Pierre Bourdieu a bien mis en lumière que les médias « parlent essentiellement de ce dont les (autres) médias parlent »; à ce jeu, *Matin Première* commente souvent ce que les autres **vont** commenter et les propos tenus pendant l'émission sont souvent eux-mêmes relayés comme « faisant partie de l'événement ».

En second lieu, l'émission joue un rôle évident d'*adoubement* dans tous les champs : être invité à *Matin Première* pour l'interview qui précède le journal de 8 heures est une forme de reconnaissance très prisée, dans le champ politique, évidemment, mais aussi dans d'autres : les SMS fusent souvent pour avertir que tel ou tel responsable va « passer » ou est en train de le faire.

Enfin, l'interview est une forme reconnue d'*épreuve* qu'il convient de réussir : la qualité d'une action, dans quelque champ que ce soit, se mesure souvent, hélas, à la capacité que possède l'interviewé à « résister » à la pression que lui impose l'interviewer (on doute de la légitimité de l'action de celui qui ne se montre pas « convaincant »).

Compte tenu de l'importance de ces fonctionnements pour la démocratie et la vie sociale, il nous a paru important de tenter de « monter en réflexivité » à leur propos et de réfléchir à la manière dont ils se réalisent ainsi qu'aux effets qu'ils sont en mesure de produire.

Nous pensons que ce recul est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'une émission de service public (même si les mots entreprise publique veulent dire entreprise tout court dans la tête d'un nombre de plus en plus grand de responsables), donc largement orientée vers l'intérêt général : la RTBF est en effet reconnue comme un « opérateur phare » dans le champ culturel, c'est-à-dire comme un opérateur dont le niveau tout à fait exceptionnel de subventionnement justifie des attentes et exigences relativement importantes dans le chef du pouvoir politique<sup>1</sup>.

Nous avons procédé à une analyse fouillée de l'intégralité des interviews réalisées pendant le mois de janvier 2010, interviews qui constituent notre corpus de référence<sup>2</sup>.

1. Le terme « opérateur phare » est employé dans le champ culturel. La Ministre Laanan avait d'ailleurs consacré à cette problématique une des rencontres de ses « Etats généraux de la culture »; Rta avait eu le plaisir de l'animer. Notons que la RTBF n'y avait délégué...personne, à l'inverse du Théâtre National ou de l'Opéra Royal de Wallonie par exemple.
2. Nous avons choisi de ne pas inclure dans le corpus la deuxième partie de l'émission (réponses aux questions des auditeurs), puisqu'elle comporte une dimension qui échappe largement au rapport journaliste/personne interviewée, qui est ici le coeur de notre préoccupation.



---

## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Même si notre démarche est ainsi empirique, notre ambition ne consiste toutefois pas à opérer une manière d'évaluation de cette émission en tant que telle. Ce que nous avons souhaité, c'est de montrer comment on peut prendre distance par rapport à une telle « institution » du champ médiatique, en mobilisant une série d'outils ou de *filtres*.

Nous entendons par « filtre » une manière de tamis qui permet de mettre en avant des éléments saillants lorsque l'on fait passer le matériau analysé au travers de sa trame.

Notre démarche dépasse donc le cadre de l'émission qui lui sert de support même si, à la fin de cette étude, nous tenterons de synthétiser ce qu'elle nous a appris par rapport à notre corpus de référence. Nous le ferons avec d'autant plus de sérénité que le format de l'émission vient d'être renouvelé en ce début du mois de septembre, dans une direction qui est loin d'être incompatible avec certaines de nos observations.

## LE CORPUS ÉTUDIÉ

L'émission *Matin Première* concernait, en janvier 2010, la tranche 6h00-9h15. Nous nous sommes concentrés sur la tranche 7h45-8h00, avec la séquence « l'invité », animée par Bertrand Henne.

Les interviews dont il est question dans cette étude sont archivées sur le site de l'émission, nous indiquons leur liens ci-dessous. Lorsque nous avons cité des extraits de ces retranscriptions, nous n'avons modifié ni la ponctuation, ni l'orthographe, parfois problématiques.

Les invités du mois de janvier 2010 se répartissent comme suit (le descriptif de l'annonce est celui qu'on pouvait lire sur le site de *Matin Première*, y compris les éventuels mots-clés ; nous avons conservé les annonces des invités annulés et remplacés pour cause d'actualité) :

### 1. 4 janvier : Y. Leterme

#### **Yves Leterme fait sa rentrée dans Matin Première**

*Ce lundi 4 janvier, Yves Leterme est l'invité de Matin Première. Avec Bertrand Henne, il balisera les grands dossiers de l'année à venir qu'il s'agisse de BHV ou de la présidence belge de l'union européenne à partir du mois de juin. Il s'agira aussi de la première grande interview de fond pour le Premier ministre depuis qu'il a retrouvé le 16 rue de la loi.*

Mots clés: Matin Première

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/yves-leterme-fait-sa-rentree-dans-matin-premiere-174152>

### 2. 5 janvier : Ch. Picqué

#### **Charles Picqué est l'invité de Matin Première**

*Charles Picqué, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est notre invité. Bertrand Henne abordera le dossier épineux de la station d'épuration nord à Bruxelles. Son arrêt a provoqué une pollution majeure en Flandre. Quelles suites politiques à donner au dossier ? L'année 2010 met à mal le budget du gouvernement bruxellois. Comment sortir de l'ornière ?*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/charles-pique-est-linvite-de-matin-premiere-174686>

### 3. 6 janvier : A. Basbous

#### **L'intégrisme au Yémen en questions dans Matin Première**

*Ce mercredi Bertrand Henne reçoit Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des Pays Arabes. Le Yémen est-il en train de devenir le nouvel eldorado de l'intégrisme islamiste ? Depuis les accusations de Barack Obama envers la branche yéménite d'Al-Qaïda l'œil de la communauté internationale est centré sur le Yémen. Al-Qaïda est-il en pleine réorganisation ? Antoine Basbous est notre invité.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Yémen

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/antoine-basbous-est-linvite-de-matin-premiere-174970>



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

### 4. 7 janvier : B. Lutgen

#### **Benoît Lutgen est l'invité de Matin Première**

Bertrand Henne reçoit Benoît Lutgen. Le futur président du CDH est encore Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne. On parlera de la pénurie de sel qui menace, l'interdiction des camions les jours de forte neige ou de l'Etat des routes. Bertrand Henne abordera aussi les grands dossiers de la rentrée.

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/benoit-lutgen-est-linville-de-matin-premiere-175275>

### 5. 8 janvier : R. Thomaes

#### **Rudi Thomaes, FEB, invité de Matin Première**

Ce vendredi, Bertrand Henne reçoit Rudi Thomaes administrateur délégué de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique), qui fait sa rentrée 2010 dans Matin Première. À l'ordre du jour : le chômage, la reprise économique, le budget et la fiscalité.

Mots clés: Belgique, Matin Première, Economie

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/rudi-thomaes-feb-invite-de-matin-premiere-175650>

### 6. 11 janvier : G. Vanhengel

#### **Guy Vanhengel est l'invité de Matin Première**

20 milliards d'euros de trou budgétaire pour 2009, une année 2010 difficile et des défis énormes qui s'annoncent en particulier le financement des pensions. Le budget de l'Etat est-il à la dérive ? Bertrand Henne reçoit ce lundi le vice-premier de l'Open VLD en charge du Budget Guy Vanhengel.

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/guy-vanhengel-est-linville-de-matin-premiere-175958>

### 7. 12 janvier : D. Gosuin

#### **Didier Gosuin est l'invité de Matin Première**

Didier Gosuin est notre invité ce mardi. La commission de l'environnement du parlement Bruxellois, entend ce matin Evelyne Uyttebroeck à propos de la gestion de l'arrêt de la Station d'épuration de Bruxelles-nord. Qu'en pense l'opposition. Didier Gosuin, chef de file de l'opposition MR à Bruxelles, était ministre de l'environnement à l'époque de la signature du contrat avec Aquiris qui a construit et gère la station.

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/didier-gosuin-est-linville-de-matin-premiere-176653>

### 8. 13 janvier: P. A. Desmet et H. Houben

#### **Matin Première Spéciale : « Vivre avec ou sans ma voiture »**

« Vivre avec ou sans ma voiture » ? C'est la question que l'on se pose dans Matin Première. Bertrand Henne animera un débat avec le patron de la FEBIAC, Pierre Alain Desmet, et Henri Houben, économiste spécialiste du marché de l'automobile. Sophie Brems sera également sur place pour une Planète Première consacrée à la voiture écologique.

Mots clés: Belgique, Matin Première, Mobilité

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/emission-speciale-matin-premiere-vivre-avec-ou-sans-ma-voiture-177031>



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

### 9. 14 janvier : M.-C. Férir et S. Santander

#### **Matin Première Spéciale « Haïti »**

*Au lendemain du séisme qui a frappé Haïti. Des témoins parlent de Port-au-Prince comme d'une ville « détruite ». Les routes, l'électricité et les moyens de communication bloqués ralentissent les opérations de secours. Bertrand Henne fera le point sur la situation à Haïti avec entre autre Marie-Christine Férir de Médecins sans Frontières Belgique et Sébastien Santander, professeur de relations internationales à l'ULg.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Haïti

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/matin-premiere-speciale-haiti-177341>

### 10. 15 janvier annulé : K. De Gucht

#### **Karel De Gucht est l'invité de Matin Première**

*Karel de Gucht encore commissaire européen pour le Développement et l'aide humanitaire est notre invité. Bertrand Henne abordera avec lui différents sujets dont l'aide que l'Europe peut apporter à Haïti ? Karel De Gucht devrait être le prochain commissaire européen au Commerce, il revient avec lui sur les grands défis qui l'attendent au sein de la nouvelle commission Barroso II.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Europe

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/karel-de-gucht-est-linvite-de-matin-premiere-177686>

### 11. 15 janvier : Ch. Michel et M. Jr. Fanfil

#### **Matin Première : Haïti, comment organiser l'aide internationale ?**

*Charles Michel, ministre de la Coopération au développement et Monesty Jr. Fanfil, juriste et co-directeur de l'Institut des Hautes études juridiques à Paris, auteur du livre « Haïti, le maintien de la paix en Amérique centrale et dans les Caraïbes » (L'Harmattan). Avec ces deux invités, Bertrand Henne reviendra sur la catastrophe qui a frappé l'île et sur ses conséquences humanitaires et politiques.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Haïti

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/haiti-comment-organiser-laide-internationale-177938>

### 12. 18 janvier : J.-B. Andries

#### **J.-B. Andries est l'invité de Matin Première**

*Les magistrats grognent suite au plan d'économie lancé par le ministre de la justice Stefaan De Clerck. Ce lundi Bertrand Henne reçoit Jean-Baptiste Andries, Président de l'Union professionnelle de la magistrature.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Judiciaire

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/justice-j-b-andries-est-linvite-de-matin-premiere-178134>

### 13. 19 janvier : Mgr Léonard

#### **Mgr André-Joseph Léonard est l'invité de Matin Première**

*Mgr Léonard est le nouvel archevêque de Belgique. Quelle église entend-il promouvoir ? Il est critiqué pour ses positions conservatrices en matière éthique, notamment son opposition à l'avortement et à l'euthanasie. Ce mardi, Bertrand Henne s'entretient avec Mgr Léonard.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Religion

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/monseigneur-andre-mutien-leonard-est-linvite-de-matin-premiere-178791>



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

### 14. 20 janvier : V. Cornet

#### **Véronique Cornet est l'invitée de Matin Première**

*Michel Daerden est une nouvelle fois sous les feux de l'actualité. La police judiciaire fédérale, à Liège, travaille actuellement sur le dossier « Daerden et révisorat », lié aux activités et mandats du ministre fédéral Michel Daerden et de son fils Frédéric Daerden, bourgmestre d'Herstal et député européen.*

*Bertrand Henne en parle ce mercredi avec Véronique Cornet, députée MR au parlement Wallon. Elle s'intéresse de très près aux activités des Daerden Père et Fils.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/veronique-cornet-est-linville-de-matin-premiere-179146>

### 15. 21 janvier : H. Goutier et E. Todts

#### **Matin Première : « Emission Spéciale SOS Haïti »**

*Ce jeudi 21 janvier, RTBF.be et RTL s'associent pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre en Haïti. Ce rendez-vous mettant en commun les ressources des deux chaînes alternera reportages et témoignages. Nous retrouverons en studio Hegel Goutier, journaliste haïtien établi en Belgique et Erik Todts, responsable du consortium 12-12.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Haïti

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/matin-premiere-emission-speciale-sos-haiti-179481>

### 16. 22 janvier : J. Milquet

#### **Joëlle Milquet est l'invitée de Matin Première**

*La fermeture d'Opel Anvers, le conflit social chez Ab InBev, les tuiles se succèdent sur le marché de l'emploi. Bertrand Henne reçoit Joëlle Milquet, ministre de l'Emploi.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Social

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/Joëlle+Milquet-est-linvillee-de-matin-premiere-179794>

### 17. 25 janvier : A. Demelenne

#### **Anne Demelenne (FGTB) est l'invitée de Matin Première**

*2010 débute d'une manière catastrophique du point de vue de l'emploi, crise sociale chez Ab InBev, fermeture d'Opel Anvers. Ce lundi, Anne Demelenne secrétaire générale du syndicat socialiste est l'invitée de Bertrand Henne. De quelle manière ressentez-vous la crise ? Craignez-vous pour votre emploi ?*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Social

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/anne-demelenne-fgtb-est-linvillee-de-matin-premiere-180127>

### 18. 26 janvier W. Borsus

#### **Le MR : un nouveau parti ? Willy Borsus, invité de Matin Première**

*Bertrand Henne reçoit le vice-président du (MR) Willy Borsus, chef de file du groupe « Renaissance » qui avait critiqué la ligne de Didier Reynders. Il nous dira ce qu'il pense de la nouvelle charte des réformateurs ? Va-t-elle assez loin ? Le MR est-il en train de devenir un parti du centre ?*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbef.be/info/matin-premiere/le-mr-un-nouveau-parti-willy-borsus-est-linvillee-de-matin-premiere-180777>



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

### 19. 27 janvier : S. Vanackere

#### **Congo : Steven Vanackere est l'invité de Matin Première**

*Quelles relations avec le Congo ? Le voyage du ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere au Congo, a été sévèrement critiqué par Karel De Gucht. L'actuel Commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, accuse Steve Vanackere de s'être couché devant Joseph Kabila. La polémique est ouverte alors que le Congo s'apprête à célébrer les 50 ans de son indépendance. Dans Questions Publiques à 8h40, c'est Bob Kabamba (ULg), spécialiste du Congo, répondra à vos questions.*

Mots clés: Monde, Matin Première, Rdcongo

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/quelles-relations-avec-le-congo-s-vanackere-et-b-kabamba-dans-matin-premiere-181210>

### 20. 28 janvier : J. Peumans

#### **Jan Peumans (N-VA) est l'invité de Matin Première**

*Bertrand Henne reçoit Jan Peumans (N-VA), président du parlement Flamand. Il viendra nous expliquer ce qu'il pense du travail de Jean-Luc Dehaene pour déminer le dossier BHV. On parlera aussi du recours lancé par la Communauté française contre le décret flamand sur l'inspection scolaire en périphérie.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/jan-peumans-n-va-est-lininvite-de-matin-premiere-181513>

### 21. 29 janvier : annulé D. Reynders

#### **Didier Reynders est l'invité de Matin Première**

*Ce Vendredi, Bertrand Henne reçoit Didier Reynders, Vice-premier Ministre, Ministre des Finances et Président du Mouvement Réformateur. Le MR est-il un parti du centre ? A la lecture du projet de la charte du parti, beaucoup d'observateurs le pensent. Joëlle Milquet, elle, parle d'une copie du projet du cdH. Quelle est aujourd'hui la ligne du MR ?*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Politique

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/didier-reynders-est-lininvite-de-matin-premiere-181866>

### 22. 29 janvier : J.-M. Gilissen et W. Demeyer

#### **Immeuble effondré : Matin Première en direct de Liège**

*Ce vendredi, la Première est en direct de Liège pour suivre et commenter les recherches menées par les pompiers dans les gravats du bâtiment qui s'est effondré mercredi. Sophie Brems est sur place dès 6h45 avec des invités et des témoins de cet effondrement. A 7h40, Bertrand Henne reçoit Jean-Marc Gillisen, chef des pompiers des Liège, et le bourgmestre Willy Demeyer pour commenter les circonstances de ce drame et les premiers éléments de l'enquête.*

Mots clés: Belgique, Matin Première, Faits Divers

Lien: <http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/emission-speciale-matin-premiere-en-direct-a-liege-181947>

## FILTRE N° 1 : QUELLES CONDITIONS D'EXERCICE DES PRÉRÓGATIVES JOURNALISTIQUES ?

Pierre Bourdieu a mis en lumière certaines caractéristiques des interactions dans les débats télévisés, ce qu'il nomme la logique de plateau. Ces caractéristiques nous semblent pouvoir être appliquées à *Matin Première*, et pas seulement parce que l'émission propose désormais une version télévisée.

Le rôle de l'interviewer est en effet fort proche de celui de l'animateur de débat en télévision. Pour Bourdieu, derrière une apparente convivialité et un dispositif qui se présente comme démocratique, le présentateur dispose d'un pouvoir important.

La première prérogative du journaliste est de **trier les invités**.

Sur 20 émissions entre le 4 et le 29 janvier, 27 invités sont passés sur antenne : 17 isolés et 10 paires (à chaque fois pour des spéciales : une pour le salon de l'auto, trois sur Haïti, une sur Liège). Pour une des trois spéciales Haïti, l'émission était de plus organisée en duplex, avec deux journalistes sur place, ce qui fait au total une interaction entre 5 personnes, Bertrand Henne inclus.

Le premier tri est lié à la ligne éditoriale de l'émission. *Matin Première* se présente comme une émission d'information et d'actualité. Bertrand Henne, le journaliste titulaire de la tranche « invité » et « questions publiques », s'en explique « *Ce qui compte, c'est que quand les gens se branchent sur « Matin Première », ils aient une interview qui soit en plein dans l'actualité. Il s'agit en effet d'un rendez-vous axé sur l'actu avant d'être axé sur la politique. C'est ce qui fait notre force et qui nous différencie d'autres, qui ne traitent que de politique belge* »<sup>3</sup>

Le journaliste dispose ainsi de la possibilité de surseoir à une interview. Lorsque l'actualité l'exige, on change d'invité. En janvier, deux invités annoncés ont ainsi été remplacés in extremis : le 15 janvier, trois jours après le gigantesque séisme qui a ravagé Haïti, Karel de Gucht, Commissaire européen pour le développement et l'aide humanitaire, pressenti comme invité, est remplacé Charles Michel, Ministre de la Coopération au développement, et Monesty Jr. Fanfil, juriste Haïtien. Le 29, Didier Reynders, Vice-premier Ministre, Ministre des Finances et Président du Mouvement Réformateur, cède la place à Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège, et à Jean-Marc Gilissen, commandant des pompiers, au surlendemain de l'explosion d'un immeuble en plein centre de Liège.

Quatre réflexions sont à associer à l'exercice de cette prérogative journalistique.

1. *Les contraintes internes du champ médiatique.* Dans le premier changement d'invité, il est possible que Karel de Gucht n'ait plus été disponible pour l'interview, puisqu'il était prévu de l'interroger à propos de la catastrophe. Mais dans le second changement décrit, l'émission s'adapte très classiquement aux canons habituels de l'information : priorité à

3. *La Libre.be*, 7/10/2008, visible sur <http://www.lalibre.be/culture/mediastele/article/553853/un-an-apres-l-effet-bertrand-henne.html>



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

l'événement et à la nouveauté (« *une interview qui soit en plein dans l'actualité* ») par rapport à l'analyse et à l'approfondissement de ce qui est déjà en train de se faire. Plutôt que d'actualité, il faudrait parler de nouveauté. Il y aurait en quelque sorte une actualité « en creux » (ce qui est en train de se faire mais dont on a déjà parlé), et une actualité « en plein ». Pierre Bourdieu opposait, quant à lui, les views et les news. Quatre émissions « catastrophes » ont ainsi été diffusées en janvier (3 sur Haïti, 1 sur Liège). Cette concession aux règles que le champ médiatique s'est données tient essentiellement à la pression de la concurrence qui pourrait rafler la mise dans cet univers orienté vers « la production de ce bien hautement périssable que sont les nouvelles »<sup>4</sup>. *Matin Première* ne déroge pas à la tyrannie de l'audimat<sup>5</sup>, qui n'est rien d'autre, en définitive, pour les professionnels de l'information, que l'impérieuse nécessité d'observer en permanence ce que font les concurrents et faire plus vite qu'eux ce qu'on pense qu'ils vont faire. « *Une de mes fiertés personnelles, dit Bertrand Henne, c'est d'avoir réussi à obtenir les invités qui étaient le plus dans l'actualité. De ce point de vue-là, on a été meilleur que la concurrence.* »<sup>6</sup>

2. *Les interférences entre champs*. Le choix de l'invité est aussi affaire de carnet d'adresses, comme Bertrand Henne lui-même le fait remarquer. « *Ils cherchaient un successeur à Jean-Pierre Jacqmin. Il fallait donc quelqu'un qui avait un certain bagage. Ce qui était mon cas, puisque je bossais déjà depuis cinq ans au service politique. Cela aide d'avoir déjà un carnet d'adresses quand il s'agit d'inviter des gens* »<sup>7</sup>. Il est intéressant de noter que Bertrand Henne n'évoque ici que le versant politique du carnet d'adresses, alors qu'il insistait justement sur la dimension plus ouverte de *Matin Première*, comme si dans d'autres champs, le carnet d'adresses était moins important. Une dimension d'expérience du champ politique est importante pour exercer ce métier (le bagage). Mais Bourdieu a aussi montré que les champs journalistique et politique sont un « univers clos d'interconnaissances ». La Belgique n'est pas la France, et les collusions dénoncées par Pierre Carles dans son film « pas vu à la télé » peuvent paraître outrancières en Belgique. Mais on ne peut ignorer que les journalistes-phares dans l'information politique sont très courtisés par les politiques. Le carnet d'adresses vaut dans les deux sens. « *C'est toujours facile d'avoir des invités politiques, dit Bertrand Henne. Ce qui est difficile, c'est de les avoir au bon moment, quand ils doivent s'expliquer, même s'ils n'ont pas forcément envie de communiquer. Mais on n'est pas là pour faire de la communication* ».
3. Si l'on additionne ces deux éléments, on peut constater que le journaliste se trouve en tension entre deux éléments contradictoires qui cumulent leurs effets dans un sens précis. D'une part, il est soumis à la loi de la concurrence et doit soigneusement choisir ses priorités en matière de thèmes quotidiens ; d'autre part, il dispose d'un important pouvoir de mise à l'agenda de personnalités. Il effectue donc par là un acte de *valorisation* des thé-

4. Bourdieu, *L'emprise du journalisme*, annexe à *Sur la Télévision*, Raisons d'Agir, Liber, Paris, 1996, p. 85.

5. « La Roche Tarpéienne est proche du Capitole » pourrait être une devise commune à tous les médias, très dépendants de l'audimat. Pour *Matin Première*, si les vagues 17 et 18 du CIM ont été très favorables à l'émission, la vague 20 a indiqué un net fléchissement, ce qui a amené les responsables à modifier la configuration de l'émission pour la rentrée.

6. *La libre.be*, 7/1/2010, *op. cit.*

7. *Ibidem*.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

matiques (ce qui vaut ou non d'être épinglé) très soumise aux lois du champ médiatique et d'*ordination* des personnes (qui a la priorité dans les invités possibles sur le thème valorisé) qui peut être au moins partiellement soumis au carnet d'adresses. Cette valorisation et cette ordination ne sont pas sans répercussion sur les autres champs sur lesquels l'émission braquera le projecteur, et singulièrement sur le champ politique.

4. La prérogative d'ordination, en particulier, nous paraît devoir être particulièrement interrogée, non seulement en référence à la question du carnet d'adresses, mais aussi au statut de l'invité. En effet, *Matin Première* se voulant une émission mixte, pour certaines émissions l'invité aura un statut d'expert ou d'observateur privilégié extérieur (comme Antoine Basbous pour le Yémen); pour d'autres, un statut d'acteur direct unique (comme Monseigneur Léonard) ; pour d'autres encore, un statut d'acteur, direct ou indirect, faisant partie d'un collectif dont il se fait peu ou prou le représentant (c'est le cas de la plupart des personnalités politiques invitées). Dans certains cas enfin, on pourra passer dans une même émission d'un statut d'acteur direct à celui d'acteur porte-parole. Selon le statut de l'invité (qu'il reste stable tout au long de l'émission où qu'il change en cours de route), la posture du journaliste sera différente. D'une part, dans la manière de mener les interactions (cfr filtre n°2). D'autre part, dans les registres réflexifs proposés par l'émission (cfr filtre n°4).



## FILTRE N°2 : QUELLES CONDITIONS D'ÉNONCIATIONS SONT-ELLES PRODUITES ?

Nous souhaitons ici aborder les conditions dans lesquelles le discours est produit lors de l'interview. Le type d'interview qui est celui de *Matin Première* ne s'apparente pas à un dialogue, ce qui peut être le cas par exemple dans un portrait. Il s'agit bien ici de « tirer les vers du nez de « L'invité » à 7 h 45 » : c'est ainsi que la presse, à l'époque de la mise en place de la formule, présente la mission du jeune Bertrand Henne<sup>8</sup>. L'énoncé (le discours produit par les invités) sera donc fortement déterminé par les conditions d'énonciation (le cadre, les circonstances, les interactions avec l'interviewer, etc.).

Ces éléments nous paraissent importants, car les invités politiques, par exemple, seront soumis à des conditions d'énonciation propres au champ médiatique, fort différentes de celles qui prévalent dans le champ politique. Ainsi, dans le champ politique, la communication publique se fait dans des lieux institués, comme le parlement. Les politiques y sont tout autant « mis sur le gril » par leurs pairs que par les journalistes devant les caméras de télévision, mais les séquences temporelles du débat y ont un tout autre rythme. De plus, une bonne part du travail politique doit se faire dans la discrétion des négociations. La différence de conditions d'énonciation dans le champ politique et dans le champ médiatique produit souvent un énoncé qui ne peut être que partiel, que les journalistes nomment volontiers « la langue de bois » dans le chef des politiques ; les politiques, de leur côté, dénonçant l'effet « huile sur le feu » dans le chef des journalistes.

Un certain nombre d'éléments interviennent dans la production de ces conditions d'énonciation.

### LE CONTEXTE PHYSIQUE DES INTERACTIONS

L'émission *Matin Première* est au départ une émission de radio. Cependant, elle est aussi diffusée en télévision, et connaît des prolongements via internet, ce qui lui donne un statut hybride. *Matin Première* cumule les modes de fonctionnement des trois médias. L'invité quotidien se trouve à la fois dans un studio de radio (avec le dispositif technique propre à ce médium, à savoir les imposants micros et les casques sur les oreilles des journalistes), sous l'objectif de caméras de télévision, en lien direct avec les auditeurs via téléphone, SMS et mails.

Ce dispositif technique hybride régule le cadre dans lequel les interactions se jouent. A partir du moment où les caméras sont présentes, même si on ne peut parler d'un plateau de télévision à proprement parler, les interactions des personnes ne doivent plus seulement souscrire à des impératifs auditifs, mais aussi visuels. Le non-verbal des participants est dès lors accessible aux téléspectateurs/internautes, ce qui n'est évidemment pas le cas pour les auditeurs.

Mais le moment du direct n'est pas le seul élément qui agit sur les interactions. Le « off » est également très important. Un local dit « VIP » permet d'accueillir l'invité et de le faire patienter entre les deux séquences (l'interview proprement dite et « Questions publiques »).

8. Voir l'article de *L'avenir*, 31/01/2009, <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=246454>.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Voici comment *L'Avenir* décrit une émission où Bertrand Henne reçoit Willy Demeyer, bourgmestre de Liège le 27 janvier 2009 : « Arrivée de l'invité. Un local VIP permet un accueil agréable et convivial. Important pour mettre la personne à l'aise. Les échanges sont décontractés et pas forcément liés à l'interview qui va suivre. « *Depuis que je fais ça, ironise Bertrand Henne, je dors avec mon GSM tout le temps !* » Willy Demeyer sourit. Mais il aimerait qu'on parle du budget de sa commune, de sa consultation populaire. Il glisse quelques chiffres. Derrière sa bonhomie, on sent que le journaliste enregistre tout.

(...) Entre les deux séquences [L'invité et Questions publiques], l'ambiance est bon enfant dans l'espace VIP. L'administrateur général de la RTBF vient saluer le bourgmestre, de même que Jean-Pierre Jacqmin [directeur du programme]. Mais c'est après l'antenne que les langues se délient et que les choses se disent. Bertrand Henne n'en perd pas une miette. « *C'est comme ça qu'on sent le milieu, qu'on perçoit les choses. C'est un moment important.* ». »<sup>9</sup>

### L'ACCROCHE

C'est le journaliste qui délimite le thème qui sera traité, nous l'avons dit, mais aussi la problématique qui sera privilégiée à l'intérieur de ce thème. Il choisit donc l'angle d'attaque. Il restera à l'invité de s'adapter à cet angle d'attaque, ou au contraire de tenter d'en imposer un autre.

Notons que la prérogative d'ordination citée plus haut perdure au moment de l'accroche et qu'en cas d'invités multiples, c'est le journaliste qui choisit celui qui commencera. Traditionnellement, à *Matin Première* (jusqu'il y a peu du moins), c'est le choix musical de l'invité qui ouvre l'interview, et le journaliste « joue » avec les paroles de la chanson pour baliser son entrée en matière. Mais ce n'est pas systématiquement le cas. Parfois, il n'y a aucun choix musical, soit que l'invité n'ait rien choisi, soit que la thématique ne s'y prête pas (il serait évidemment indécent d'entrer par une chanson une thématique douloureuse, telle une catastrophe). Nous verrons d'ailleurs infra que le jeu autour du choix musical peut être symbolique de la dynamique de l'émission tout entière (filtre n° 4).

Passé le cap du choix musical, l'angle d'attaque est généralement déterminé par le statut de l'invité. Question ouverte ou fermée, large ou précise, assortie d'une mise en situation ou non, autant de possibilités d'entrée en matière qui influent sur les conditions d'énonciation pour les invités, et qui donc influent aussi sur l'énoncé qui leur est possible.

Ainsi, pour les politiques, l'angle d'attaque choisi par le journaliste est généralement assez fermé. Dans certains cas, il ne permet guère qu'une réponse par oui ou par non, qui oblige l'interlocuteur à s'y soumettre, donc à se justifier (à Lutgen : « vous sentez que vous allez perdre en 2011 ? »), à trouver une pirouette pour s'en dégager (à Mgr Léonard : « Fini le Monseigneur Léonard, évêque conservateur ? » ; *J'espère*, répond l'invité, qui a choisi une chanson de Brassens et qui la retourne à son avantage), ou à réagir plus fermement (à Milquet : « Alors il y a des jours comme ça où la ministre de l'emploi devient la ministre du chômage. Est-ce qu'il y a encore de l'espoir pour les ouvriers et employés d'Opel Anvers ? » ; Réponse de Milquet :

9. *L'avenir*, op. cit.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

« d'abord, je ne suis pas la ministre du chômage »). Dans d'autres cas, deux ou trois portes d'entrées sont proposées par le journaliste (par exemple, pour Leterme : « crise économique, BHV, les deux gros dossiers de la rentrée »).

Ces deux cas de figure (question à réponse unique ou choix très fermé) se retrouvent dans les cas où l'invité est acteur direct ou porte-parole politique.

Enfin, dans d'autres cas encore, l'ouverture est plus large. Bertrand Henne remet en séquence quelques éléments d'information et « lance » l'invité sur le sujet d'une manière qui rappelle davantage le reportage en direct que l'interview. Il en va ainsi dans les émissions sur Haïti, Liège, le Yémen, le salon de l'auto (« la première question, c'est assez général »), c'est-à-dire en général dans les cas où une partie au moins des invités a le statut d'expert. Dans ces cas, les conditions d'énonciation permettent un énoncé qui peut devenir un récit (par exemple, Charles Michel a la possibilité de décrire les actions mises en place en Haïti).

## LES ADRESSES

Selon Bourdieu, le journaliste peut exercer un pouvoir (ou se mettre à son service) en distribuant les signes d'importance, via son attitude non-verbale, son langage, son ton. Si le premier de ces éléments n'est pas perceptible en radio, les deux autres le sont. Bertrand Henne revendique volontiers un ton « impertinent » (« *Je me permets souvent une touche un peu caustique* » dans la présentation de l'invité, confie-t-il lors d'une interview)<sup>10</sup>.

La manière de s'adresser à ses invités participe également à cette distribution, généreuse ou parcimonieuse, des signes d'importance. Ainsi, Bertrand Henne répète le nom de ses invités lors des 12 à 15 minutes que dure l'interview. Cela n'est pas anormal dans une émission de radio, afin de permettre aux auditeurs qui se branchent à tout moment d'identifier l'invité. Ce n'est pas anormal non plus, dans le cas d'invités multiples, de leur distribuer la parole en citant leur nom. Deux points sont cependant à relever.

D'abord, pour certains invités (parmi les invités isolés - nous ne prenons pas en compte ici les invités multiples pour la raison citée plus haut), cette pratique est légère : l'adresse se fait dans la formule de politesse au début et à la fin de l'interview : « Véronique Cornet, Bonjour », ou « Merci Willy Borsus ».

Six invités n'ont pas d'autre adresse que ces deux cas d'espèce ; pour trois autres personnes, une seule adresse supplémentaire leur est destinée dans le corps de l'interview.

Pour d'autres, l'adresse est plus fréquente. Par exemple, pour Yves Leterme et Charles Picqué (6 adresses), Didier Gosuin (5 adresses), Benoît Lutgen, Rudy Thomaes, André-Mutien Léonard (4 adresses). Cette manière de procéder souligne les questions, les rend plus insistantes, s'apparentant même parfois à une interpellation ad hominem. Ainsi, par exemple, « Depuis quand, Didier Gosuin ? », « On n'ira pas plus vite que 2015 pour revenir à l'équilibre, Yves Leterme ? » ; « Vous avez découvert ce dossier, Charles Picqué ? », « Est-ce que vous pouvez comprendre cela, Charles Picqué, est-ce que c'est possible ? » ; « Vous comprenez la colère des ouvriers, Rudy Thomaes ? » ; « Est-ce qu'on peut éviter, en 2010, Rudy Thomaes, j'ai envie de dire la Bérézina pour l'emploi ? ».

10. *L'avenir, op. cit.*



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Ensuite, il convient de remarquer que l'adresse se fait la plupart du temps sur le prénom et le nom de l'invité. « Yves Leterme », « Anne Demelenne », etc. Seuls le colonel des pompiers de Liège est appelé « Monsieur Gilissen », le bourgmestre de Liège est appelé « Willy Demeyer » et une seule fois « Monsieur Willy Demeyer », et Monseigneur Léonard est appelé deux fois « Monsieur Léonard », une fois « Monsieur André-Mutien Léonard », une fois « André-Mutien Léonard » et une fois « Monseigneur Léonard ». Ainsi, la fonction de l'invité, déclinée en entrée d'émission, n'apparaît quasi jamais dans l'adresse.

Ces éléments nous inspirent les réflexions suivantes.

- Les conditions d'énonciation pèsent sur la production de l'énoncé. Elles pèsent d'autant plus que l'invité n'a pas ou n'a que peu l'habitude du contexte d'interview médiatique. Pour la plupart, les politiques ont cette habitude. Mais cette habitude joue sur une double face de la relation invité/journaliste. On voit bien, par exemple, qu'il y a un « jeu » entre les moments « off » et les moments « in ». La description que fait *L'Avenir* de la scène dans l'espace VIP montre bien que le mordant du journaliste se réserve pour le plateau, et que son interlocuteur le sait et s'y prépare, tout en essayant de placer ses cartes. « En fait, dit Bourdieu, l'univers des invités permanents est un monde clos d'interconnaissance qui fonctionne dans une logique d'auto-renforcement permanent (...). Ce sont des gens qui s'opposent, mais de manière tellement convenue... »<sup>11</sup>. L'opposition convenue fait donc également partie des conditions d'énonciation. Le problème, c'est qu'elle ne pèse pas seulement sur l'énoncé, mais aussi sur la perception de celui-ci par le public, notamment en installant une lassitude par rapport au monde politique : « C'est toujours les mêmes salades ».
- D'autre part, on peut se demander dans quelle mesure les journalistes ne se considèrent pas seulement comme des observateurs du champ politique, mais aussi comme des protagonistes à part entière de celui-ci. Nous y reviendrons dans les filtres n° 4 et 5.

11. Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, op. cit., p. 32-33.

## FILTRE N°3 : QUELS RYTHME D'INTERACTIONS L'ÉMISSION ADOPTE-T-ELLE ? POUR QUELLE DIÉGÈSE ?

Selon Bourdieu, le présentateur impose la règle du jeu et le respect de celle-ci ; il se veut le garant du temps, imposé par le format de l'émission, ce qui, selon le sociologue, n'a que rarement de sens (car cela conduit à traiter tous les sujets en manipulant une fausse urgence), mais constitue une des contraintes fortes du champ médiatique.

Nous nous intéresserons dans cette partie aux conditions temporelles, et, en quelque sorte, géométriques, de l'interview, indépendamment de sa substance ou de son contenu.

### LA GÉOMÉTRIE DES QUESTIONS ET LES INTERACTIONS

La tournure de l'interview est déterminée par la manière de poser des questions employée par le journaliste. Trois éléments nous paraissent importants : le nombre de questions/d'interactions du journaliste, la longueur de celles-ci, le nombre de sujets abordés. Comme pour l'accroche, cette posture pèse sur les conditions d'énonciation et donc sur l'énoncé.

Nous avons recensé **le nombre d'interactions** entre le journaliste et son (ses) invité(s) pour chaque interview (hors formules de politesse en début et fin d'émission). Nous choisissons à dessein de parler d'interactions et non de questions, car il s'agit non seulement de ces dernières, mais aussi de toutes les relances (même courtes), interruptions, précisions chiffrées, etc., dans le chef du journaliste.

Outre leur nombre, nous avons examiné **la longueur des interactions** dans le chef du journaliste. Il s'agit ici du nombre total de mots utilisé par Bertrand Henne dans toute son interview. Enfin, nous avons examiné le **nombre de sujets abordés** par le journaliste dans ce laps de temps.

L'interview de Jan Peumans arrive en tête avec 46 interactions, mais elle ne peut être considérée comme significative. L'invité parlait le Français avec difficulté, ne trouvait pas ses mots, et le journaliste, visiblement embarrassé, multipliait les « oui, oui » destinés à encourager son invité ou à gagner du temps. Nous n'en avons donc pas tenu compte.

Pour les autres invités, les interactions se répartissent comme suit, par ordre décroissant de fréquence :



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

INVITÉ	NOMBRE D'INTERACTIONS DU JOURNALISTE	NOMBRE TOTAL DE MOTS DANS LES INTERACTIONS DU JOURNALISTE	NOMBRE DE SUJETS DIFFÉRENTS TRAITÉS
<b>Yves Leterme</b>	30	1170	7
<b>Jean-Marc Gilissen et Willy Demeyer</b> (en duo)	26	927	2
<b>Benoît Lutgen</b>	20	776	5
<b>Didier Gosuin</b>	20	710	3
<b>Véronique Cornet</b>	19	860	2
<b>Guy Vanhengel</b> (arrivé en retard)	17	622	5
<b>Jean-Baptiste Andries</b>	17	800	1
<b>Steven Vanackere</b>	17	665	2
<b>Willy Borsus</b>	15	655	4
<b>Anne Demelenne</b>	15	621	7
<b>Rudy Thomaes</b>	15	575	4
<b>Alain Desmet et Henri Houben</b> (en duo)	15	741	2
<b>Charles Picqué</b>	14	631	3
<b>Joëlle Milquet</b>	13	651	4
<b>M-C Fézir et S. Santander</b> (en duo)	11	718	3
<b>Charles Michel et Monesty Jr. Fanfil</b> (en duo)	10	507	2
<b>Hegel Goutier et Erick Tods</b> (en duo ; une partie de ces interactions était de plus destinée aux journalistes en duplex à Haïti)	10	890	2
<b>Monseigneur Léonard</b>	10	621	2
<b>Antoine Basbous</b>	6	521	1

- La fréquence des interventions du journaliste se situe dans une proportion de 1 pour 5. Ainsi, pour Yves Leterme, il s'agit d'un feu nourri de questions, alors que pour Antoine Basbous, les interventions de Bertrand Henne sont beaucoup plus discrètes.
- La longueur totale des interventions du journaliste durant l'interview, en nombre de mots, va du simple au double (507 mots pour Charles Michel et Monsty Jr Fanfil contre 1170 pour Yves Leterme).
- Le nombre total de sujets différents traités dans l'interview va de 1 à 7. Ce sont les sujets « humanitaires » qui sont les moins dispersés.
- Plus les sujets sont nombreux, plus leur teneur est différente (on saute du coq à l'âne) alors que moins ils sont nombreux, plus ils correspondent à des facettes de thématiques



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

approchantes (on approfondit). Cet approfondissement se fait surtout avec les invités qui ont un statut d'expert ou d'acteur direct unique, alors que les politiques « porte-parole » ont pour la plupart droit à une palette beaucoup plus hétéroclite. Yves Leterme est ainsi interrogé sur la crise économique et l'emploi, les finances publiques, BHV, la question de la confiance de la population, l'attitude de Pieter de Crem, la présidence belge de l'Union européenne et l'ambiance au gouvernement. Antoine Basbous quant à lui a tout le temps d'expliquer le déploiement d'Al Qaïda au Yemen. Quant aux sujets concernant Haïti, les questions sont redondantes d'une émission à l'autre, dans la mesure où il est trop tôt pour pouvoir y répondre (Ainsi, une question sur la reconstruction du pays sera posée dans les 3 émissions).

### LA DIÉGÈSE DE L'INTERVIEW

Les paramètres de l'analyse diégétique (utilisés généralement dans l'analyse de récits) peuvent nous permettre de mieux percevoir les conséquences de cette structure géométrique.

Les éléments principaux qui scandent la temporalité d'un récit sont au nombre de 4.

1. La *scène* est le format qu'adopte une portion de récit pour se réaliser ; elle comporte un début, un milieu et une fin, et elle peut comprendre plusieurs séquences. Elle correspond à une unité de sens accompli.
2. La *pause* est un moment suspendu : on s'arrête sur une partie du récit, on s'y attarde (par exemple en faisant une longue description, un récit dans le récit, un ralenti, un arrêt sur image, selon le medium concerné).
3. L'*ellipse*, au contraire, consiste à « zapper » une partie du récit pour le dynamiser (par exemple, on s'épargne la description d'un trajet qui n'apporte rien à l'histoire) ou pour le rendre plus mystérieux (par exemple pour cacher des éléments de compréhension et maintenir le suspense).
4. Enfin, le *sommaire* est un résumé.

Il ne s'agit pas, dans *Matin Première*, de récit à proprement parler. Cependant, ces quatre éléments nous paraissent tous présents dans les interviews.

1. Ainsi, par exemple, il y a un sommaire juste avant le choix musical ou l'interview (le présentateur indique rapidement qui est l'invité et quels sujets seront abordés avec lui - notons que ces sujets annoncés sont rarement les seuls abordés). Il y en a un second en ouverture de « Questions publiques », durant lequel sont résumées les positions de l'invité, parfois dans l'ordre dans lesquels les sujets ont été abordés, parfois dans un ordre revisité. La prérogative de valorisation du journaliste réapparaît ici, car c'est lui qui « reclasse » les énoncés de son invité, en met un en exergue dans le titre du sommaire s'il le souhaite. Comme pour Benoît Lutgen : « Benoît Lutgen nie avoir fait une fleur à Raymond Langendries », titre le sommaire, mettant ainsi l'accent sur le 4<sup>e</sup> sujet parmi les 5 abordés dans l'interview, les 4 autres sujets étant dans l'ordre : la future présidence du



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

CDH, l'emploi, la pénurie de sel d'épandage alors qu'il neige, et l'éventuelle candidature de Benoît Lutgen comme bourgmestre de Bastogne. Le sommaire, et singulièrement son titre, a donc le pouvoir, en apparence anodin, de distribuer les cotes d'importance aux déclarations des invités et de mettre en avant un type d'épreuve auquel est soumis l'invité (nous y reviendrons dans le filtre n° 4).

2. Il y a des effets ellipses chaque fois que le journaliste active l'interaction, parce que l'heure tourne, ou quand il interrompt son interlocuteur sans lui laisser terminer son raisonnement pour le brancher sur autre chose, voire quand il omet d'aborder un sujet qu'il a annoncé. Dans l'interview de Joëlle Milquet, Bertrand Henne annonce en fin d'émission qu'il reviendra sur l'affaire Daerden dans la seconde partie de l'émission (« questions publiques »), mais il ne le fait pas, ce que lui reprochera un auditeur sur le site.
3. Il y a des pauses quand le journaliste, au contraire, insiste sur un sujet, répète sa question, la reformule le cas échéant, ou quand il fait des incises pour rappeler un détail de l'affaire. Yves Leterme est littéralement « cuisiné » sur BHV, alors qu'il a toujours annoncé qu'il ne pouvait en parler, n'étant pas en charge du dossier.
4. Enfin, la question de la scène est sans doute la plus importante. Une scène, dans une interview, devrait être ce qui permet à la thématique de se déployer avec un début, un milieu, une fin. C'est-à-dire, avec une argumentation suffisante pour donner une unité de sens. Or, dans ce genre de format médiatique, il est souvent impossible de « faire le tour de la question ». A fortiori si plusieurs sujets sont abordés avec certains invités, et peu avec d'autres ; a fortiori si les questions du journaliste consistent en un feu nourri ; a fortiori s'il « occupe le terrain » à la place de son invité.

Ces constats peuvent nous inspirer les réflexions suivantes.

- Le format de l'émission est un format standard, c'est-à-dire de durée toujours identique, comme pour la plupart des émissions. Tous les invités devraient donc être sur pied d'égalité en termes d'accès à la parole. Cependant, on peut noter que ce n'est pas le cas. En cas d'invités multiples, le temps de parole de chacun est divisé, et c'est le journaliste qui en détermine la répartition. Mais même quand l'invité est seul, la géométrie des échanges et la diégèse de ceux-ci ne permettent pas un accès égal à la parole. En d'autres termes, on peut constater un traitement différent selon le statut de l'invité. C'est ce que Bourdieu avait remarqué dans les débats télévisés : « Sur le plateau de l'émission de Cavada, il y avait deux catégories de gens : il y avait des acteurs engagés, des protagonistes, les grévistes<sup>12</sup> ; et puis il y en avait d'autres, qui étaient aussi des protagonistes, mais qui étaient mis en position d'observateurs. Il y avait des gens qui étaient là pour *s'expliquer*, (« Pourquoi faites-vous cela, pourquoi embêtez-vous les usagers ? etc. »), et d'autres qui étaient là pour *expliquer*, pour tenir un méta-discours »<sup>13</sup>.

12. Bourdieu évoque l'émission « Arrêt sur images », diffusée sur La Cinquième le 23 janvier 1996 et où il était question des grèves de novembre-décembre 1995.

13. Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, op. cit., p. 37-38.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

- Dans le cas de *Matin Première*, cette division semble se vérifier, avec d'une part les acteurs engagés (en leur nom ou au nom d'un collectif), la plupart du temps les politiques qui doivent s'expliquer, et d'autre part les experts, qui expliquent. Une troisième catégorie, les humanitaires, ont eux un statut supplémentaire de témoins, voire de commentateurs, à l'instar des journalistes envoyés spéciaux (comme c'est le cas dans l'émission pour Haïti du 21 janvier). Les sommaires de début d'émissions reflètent sans le vouloir cette division. Si les formules consacrées sont généralement assez neutres - « Bertrand Henne reçoit... » (9 citations) ou « Notre invité est... » (5 citations) -, le corps du sommaire indique parfois plus finement qu'il n'y paraît la nature de l'interaction. Ainsi, Avec Yves Leterme, Bertrand Henne « balisera les grands dossiers de l'année » ; avec Charles Picqué, il « abordera le dossier épineux de la station d'épuration » ; avec Benoît Lutgen, il « abordera aussi les grands dossiers de la rentrée » ; Jan Peumans « viendra nous expliquer ce qu'il pense du travail de Jean-Luc Dehaene ». Mais Bertrand Henne « s'entretiendra » avec Monseigneur Léonard ; au salon de l'auto, il « animera un débat avec ses deux invités » ; par contre, dans les émissions catastrophe, il « fera le point sur la situation à Haïti » avec ses invités, il « reviendra sur la catastrophe qui a frappé l'île et sur ses conséquences humanitaires et politiques » avec d'autres invités ; il pourra « commenter les circonstances de ce drame » de Liège avec le bourgmestre et le chef des pompiers. Bref, les acteurs qui « doivent s'expliquer » viennent avec un ou des « dossiers » sous le bras. Les autres viennent avec les connaissances qu'ils détiennent.
- Ainsi, à l'intérieur d'un format convenu (le quart d'heure d'émission), des formats d'interactions spécifiques peuvent-ils s'imposer comme allant de soi, et mener à la production de discours de teneurs différentes.
- Pour les acteurs engagés ou porte-parole, des « dossiers » multiples et hétérogènes, des interactions nombreuses et une diégèse entrecoupée de pauses et d'ellipses ne laissent guère de place à des scènes complètes et n'autorisent que des énoncés parcellaires qui seront encore simplifiés en forme de sommaires. Pour les experts, des thématiques beaucoup plus homogènes, des interactions moins nombreuses, avec une diégèse permettant davantage le développement des scènes, sont plus propices à un méta-discours. Enfin, pour les acteurs-témoins, les interactions se rapprochent du reportage à chaud, avec une sorte de mise en abyme du journaliste qui pose des questions à des envoyés spéciaux par substitution.

## FILTRE N° 4 : QUEL(S) REGISTRE(S) RÉFLEXIF(S) L'ÉMISSION PROPOSE-T-ELLE ? DE QUELLE MANIÈRE LES MET-ELLE EN OEUVRE ?

Dans la mesure où, comme nous l'avons noté en liminaire et comme nous venons de le voir, l'émission comporte une dimension d'**épreuve** pour l'interviewé (ou plus exactement, comme énoncé ci-dessus, pour certains d'entre eux), qui « est mis sur le gril », mais qui est aussi très souvent invité à réagir à des situations, comportements ou propos, par exemple d'adversaires politiques, il a paru utile dans le contexte de cette étude de mobiliser une approche qui permette de prendre la mesure de la **dimension critique** de l'émission.

On se souvient que Pierre Bourdieu défendait une position très claire à propos de la pratique critique dans le champ médiatique :

« Il y a une idéologie professionnelle du journalisme selon laquelle les journalistes apportent la vérité, l'information, la critique, la subversion. Or cette image de soi est contredite par l'analyse et l'observation; elle n'est pas fondée. Je ne pense pas que les journalistes soient les mieux placés pour donner l'accès à l'espace politique. Ils contribuent au contraire assez fortement au maintien de la frontière, de la censure qui tend à exclure les manières non conformes à l'orthodoxie, à la *doxa* du champ politique. »<sup>14</sup>

Pour assurer la confrontation de cette thèse au corpus de notre étude, il nous a paru incontournable de recourir à un modèle d'analyse de l'**acte critique**, tel que Luc Boltanski a pu l'élaborer récemment<sup>15</sup>. Nous allons proposer en conséquence un résumé que nous espérons opératoire de certaines dimensions de ce travail.

Le raisonnement cadre de l'approche de Luc Boltanski est que la vie sociale est frappée d'incertitude, que la dispute y est toujours possible, que l'accord entre acteurs est rare et non garanti, tout en étant nécessaire. Nous nous situons ici à un niveau qui montre que la vie en commun, la coordination de protagonistes à intérêts différents si ce n'est divergents, n'est pas un donné; en conséquence, les situations sociales sont toujours menacées de verser dans la violence.

Certes, Luc Boltanski remarque que, dans le registre pratique, des coordinations d'acteurs émergent, fonctionnent, à plusieurs conditions. Il s'agit de situations où l'action en commun est tournée vers un quelque chose à faire, avec pour souci principal de « s'en sortir ». Il y a des repères pour coordonner plus ou moins les actions; on s'appuie sur des régularités plus que sur des règles. La tolérance règne (on « ferme les yeux » sur la diversité des usages et sur les écarts, on fait tout pour éviter que quelqu'un doive prendre la responsabilité d'une sanction explicite, pour retarder la possibilité de dispute).

La réflexivité est donc limitée ; un niveau **sous-optimal de coordination** facilite la poursuite de l'action, **en faisant l'économie du traitement des divergences avérées**.

14. P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires, 2000, p. 76.

15. L. Boltanski, *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Mais le registre pratique ne peut offrir à lui seul une « vie sociale complète » (pour reprendre les termes de l'auteur); celle-ci exige des fonctionnements plus réflexifs où l'attention se déplace du « ce qu'il y a à faire » au « comment le faire ? ».

Luc Boltanski classe ces fonctionnements réflexifs en 3 catégories distinctes.

1. Le **travail de confirmation de la réalité** dont les institutions ont la charge : les institutions sont définies ici comme des « êtres sans corps », qui sont situés (ou s'efforcent de se situer) au-dessus de la mêlée des intérêts particuliers; elles ont à trancher et prévenir les disputes en disant et redisant la « réalité de la réalité » : celle-ci est bien ce qu'elle est supposée être, contrairement aux inquiétudes qui peuvent s'exprimer dans le chef de certains acteurs. En quelque sorte, on passe ici des régularités aux règles.
2. Le **travail de critique « réformiste »** s'appuie sur ce travail institutionnel pour en montrer les éventuelles limites, dans une visée améliorative : l'usage des règles (et des épreuves qui les composent, par exemple le respect d'un certain nombre de procédures) voire la pertinence de ces règles elles-mêmes sont passés au crible de l'analyse. Pour Boltanski, ces deux premiers registres sont liés de manière indissociable. La critique ne peut s'appuyer évidemment que sur les épreuves qui constituent son objet. Mais le travail de confirmation lui-même ne peut qu'ouvrir à la critique; en effet, les « êtres sans corps » que sont les institutions ne peuvent agir que par l'entremise de porte-parole, c'est-à-dire d'êtres corporels situés et possédant leurs propres intérêts; d'autre part, le travail de confirmation est contraint à prétendre à une sorte d'absolu : c'est seulement en se présentant à la place du tout que « la réalité » peut chercher à assurer sa robustesse et se défendre contre les forces qui concourent à la relativiser, c'est-à-dire à la mettre en cause - alors que, bien entendu, le contexte dans lequel se déroule le travail de confirmation n'est jamais maîtrisable totalement.
3. Le **travail de critique « radicale »**, quant à lui, vise à libérer d'autres possibles inclus dans des souffrances et des désirs non pris en compte par les cadres confirmatifs. Nous nous trouvons donc dans une autre dynamique, tant du point de vue des références (ce ne sont plus les épreuves instituées) que des ambitions : il s'agit de faire bouger les frontières de la réalité; Boltanski parle, en évoquant le « flux de la vie » que la réalité ne peut enclore, du surgissement du « monde ».

On peut présenter et comparer, certes de façon très simplifiée, ces registres réflexifs via le tableau suivant :



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

	REGISTRE DE « CONFIRMATION »	REGISTRE DE CRITIQUE « RÉFORMISTE »	REGISTRE DE CRITIQUE « RADICALE »
<b>Posture adoptée</b>	Position de « tiers » légitime (« au-dessus de la mêlée » : Boltanski a cette image : « sub specie aeternatis »).	Porte-parole d'une communauté virtuelle en référence aux prétentions abusives du tiers.	Porte-parole d'une communauté virtuelle en référence à des souffrances et des désirs non pris en compte.
<b>Modalités de mise en oeuvre</b>	Confirmation de ce qui est en référence à des « règles », des épreuves formatées, des « appellations contrôlées »; en conséquence, la situation est dotée de valeurs.	Mise en doute de la manière dont les épreuves ont été effectuées ou/puis mise en doute de la capacité des épreuves elles-mêmes à remplir leur rôle de confirmation de « la réalité ».	Mise en doute de ce qui est considéré comme la réalité, débordée par des éléments relevant du « flux de la vie ».
<b>Conditions de mise en oeuvre pertinentes</b>	Il s'agit d'affronter le paradoxe du porte-parole : l'institution n'existe que par lui, mais lui n'est pas « hors de la mêlée ».  Il faut tendre à la maîtrise du contexte.  Il faut donner une force suffisante aux cadres existants : la confirmation doit être agissante.	Le critique doit s'engager personnellement.  Il doit pouvoir « complexifier » la lecture de la réalité.  Il doit dénoncer la force comme un abus de pouvoir, mais réussir aussi à réunir derrière lui des adhésions suffisantes.	Le critique doit s'engager personnellement.  Il doit pouvoir rendre visible l'invisible et faire comprendre et adopter les questions nouvelles qu'il fait surgir.
<b>Orientation poursuivie</b>	Le registre pointe vers une exclusion des « possibles latéraux » par rapport aux cadres institués.	Le registre pointe vers des sanctions possibles.	Le registre pointe vers ce qui « affecte ».
<b>Moyens utilisés</b>	Le registre fait voir qu'il y a de la norme par une émotion partagée, un langage approprié, des rituels.	Le registre fait voir que la norme est améliorable en procédant à des comparaisons (entre ce qui doit être et ce qui est, entre les différents formats d'épreuve)	Le registre, par une attention particulière, par une capacité d'enregistrement et d'invention, fait voir qu'il y a de l'invisible en puissance d'être.
<b>Point faible du registre</b>	Ecart non maîtrisé, artefact trop visible (la langue de bois)	Non prise de conscience du caractère indissociable de la confirmation et de la critique	Non articulation avec des possibles, radicalisme versant dans la suspicion générale.

Ce schéma opératoire permet de poser les questions suivantes :

- **Quel(s) est/sont le(s) registre(s) effectivement mobilisé (s) dans l'émission ?**
- **Cette mobilisation obéit-elle à la cohérence propre au registre ?**
- **Si plusieurs registres sont mobilisés, le sont-ils de façon compatible ?**

### DANS LE REGISTRE CRITIQUE RÉFORMISTE

De nombreuses interviews ou parties d'interviews se placent sans ambiguïté dans le registre critique sous sa forme réformiste.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Il s'agit à tout le moins des émissions qui sont consacrées à la pollution engendrée par la fermeture de la station d'épuration Nord à Bruxelles (deux émissions), de la disposition de stocks de sel pour lutter contre les intempéries, de la nomination de R. Langendries à la tête de la Sofico, de l'intervention du Ministre de la Justice dans le gel des désignations de magistrats, de l'implication du Ministre Daerden dans l'attribution de contrats de révisorat (une émission et demie), de la vérification des conduites de gaz par la ville de Liège (dans le contexte de l'explosion d'une maison).

Nous nous trouvons là en effet dans la vérification que les épreuves prévues ont été effectivement mises en oeuvre : règles de réception définitive de la station, respect du contrat de gestion, changement de règles de nomination ciblé ou non sur un cas particulier, respect des règles d'attribution des marchés, respect de la séparation des pouvoirs, respect des règles de sécurité, etc.

L'exercice critique pointe clairement vers la possibilité de sanctions : rupture du contrat avec la firme gestionnaire, démission du ou de la Ministre concernée, etc.

Voyons par exemple cette question à Charles Picqué :

« Est-ce qu'à ce stade des événements, vous pensez qu'il y a eu une faute, qu'il y a eu une erreur, soit dans le chef de l'opérateur, c'est-à-dire Suez, qui gère la station (d'Aquiris donc) ou alors de la part de la Ministre Huytebroeck ? »

ou de Véronique Cornet :

« et pour vous, il doit faire un pas de côté, Michel Daerden ? »

relancée une fois :

« Mais vous pensez qu'il doit le faire ou pas ? ».

Dans tous ces cas de figure, il s'agit bien de vérifier si les épreuves prévues par les institutions ont été correctement mises en oeuvre, de traquer l'abus de pouvoir éventuel, de pointer vers des sanctions possibles, de proposer des améliorations, notamment via des comparaisons.

Soit cette question de Bertrand Henne à propos de la catastrophe à Liège :

« Monsieur Willy Demeyer, on a vu hier notamment une polémique naître sur, on voit bien que les installations d'électricité, sont contrôlées, il y a là une série de règles, de lois, de règlements qui existent, par contre, pas les installations au gaz. Est-ce que vous pensez qu'il y a un manque de contrôles, les législations, il n'y a pas assez de législation sur les installations au gaz ? »

L'interview de Rudy Thomas, administrateur délégué de la FEB, est intéressante dans ce cadre.

Elle se déroule dans le contexte d'un licenciement de travailleurs opéré par la multinationale Inbev, pourtant bénéficiaire.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Une question aurait pu évoquer les **épreuves** qui pourraient être mobilisées pour qu'un licenciement paraisse « justifiable ». Elle reste pourtant très générale :

« Cela dit, est-ce que vous comprenez le fond du mécontentement, étant donné qu'Inbev licencie. On est en crise économique, alors qu'ils n'ont pas de problème de crise économique. Ce n'est pas une entreprise qui est durement touchée par la crise, puisqu'ils ont fait des bénéfices en 2009. »

Rudy Thomaes défend la légitimité du licenciement en se référant à une position de principe un peu étonnante : les entreprises bien gérées licencieraient à temps et feraient donc moins de dégâts sociaux.

Sa réponse ne fait l'objet d'**aucune relance**, alors que la faute éventuelle de la Ministre Huytebroeck fait l'objet de quatre relances à Charles Picqué, la question du sel, deux relances; trois relances à propos de l'affaire Langendries, deux relances à Didier Gosuin sur la Ministre écolo, quatre relances à J.-B. Andries à propos du Ministre de la Justice, deux relances sur la démission de Michel Daerden. Il y a là manifestement un écart important de traitement lorsque nous avons affaire à un mandataire politique.

Plus étonnant : le même Rudy Thomaes est invité peu de temps après dans la même émission à opérer un jugement critique des mesures prises par le gouvernement, sans que soit le moins du monde évoquée la possibilité d'un effet d'aubaine pour les entreprises :

« Quand vous voyez les mesures publiques qui sont prises, tant par le Fédéral, que généralement, même s'il y en a beaucoup, puisqu'il y a plusieurs régions, il y a deux régions et plus de communautés...qui prennent des mesures...quand vous mettez tout cela ensemble, vous estimez que cela va dans le bon sens, que les moyens publics sont globalement bien dépensés, notamment les six mois du plan de relance qu'on a repris au début de cette année, au Fédéral... (*question reprise immédiatement*) est-ce que ça va dans le bon sens, est-ce que c'est bon pour les entreprises ou est-ce qu'à votre avis ça va un petit peu dans tous les sens et que ça ne sera pas très efficace ? »

Nous retrouvons ici la césure qui sépare ceux qui peuvent expliquer et ceux qui doivent s'expliquer : le patronat ne fait manifestement pas partie de la seconde catégorie.

### **Les limites de la posture critique prise par l'émission**

Plusieurs limites importantes peuvent être repérées dans notre corpus par rapport à la mise en oeuvre du registre critique.

- La mise en oeuvre de la critique peut faire l'objet d'un traitement différencié, comme nous venons de le voir. Retenons par exemple que les mandataires politiques font l'objet d'insistances beaucoup plus nombreuses, alors que le représentant de l'institution patronale est très épargné, c'est le moins que l'on puisse dire.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

- Le choix rédactionnel de Bertrand Henne de « coller à l'actualité »<sup>16</sup> est quelque peu antinomique du registre critique, qui s'appuie sur une « réflexivité ». L'émission la plus emblématique de cette contradiction est celle qui est consacrée à l'explosion d'une maison à Liège : la plupart des questions réflexives ou non, trop précoces, sont sans objet : pas moins de dix occurrences relèvent du schème « il est trop tôt pour le dire ». Il convient d'ailleurs de rappeler que quatre émissions du corpus portent sur des catastrophes, naturelles ou non (trois émissions sur le tremblement de terre à Haïti, une sur l'explosion à Liège) : nous y reviendrons.
- Par rapport à la cohérence de la mise en oeuvre du registre critique, telle qu'elle a été établie par Luc Boltanski, les difficultés sont de taille : le journaliste ne peut « s'engager personnellement dans la critique », ni se faire « le porte-parole d'une communauté virtuelle à venir ». L'émission procède en fait **indirectement** : elle recourt à des « opposants », protagonistes du champ politique lui-même ou elle les évoque en s'en faisant le relais.

**Il s'ensuit que l'émission adopte (et tend à faire adopter) le plus souvent le point de vue, les catégories, les principes de vision et de division du champ politique lui-même. Nous sommes alors conduits légitimement à nous demander si, malgré les apparences, elle ne se situe pas plutôt dans le registre confirmatif** : on se souvient que c'est en quelque sorte la position de Pierre Bourdieu.

### DANS LE REGISTRE DE LA CONFIRMATION ?

Un grand nombre d'émissions (au moins douze), de fait, constituent au fond l'occasion pour des porte-parole institutionnels d'exposer leur point de vue; le travail du journaliste doit consister alors, on l'imagine, à les aider à préciser leur pensée, à leur permettre de convaincre, de « donner de la force » aux cadres existants.

Le début de l'interview du Premier Ministre, Yves Leterme est ainsi sans ambiguïté. Bertrand Henne commence ainsi « Merci d'avoir choisi La Première pour effectuer votre rentrée politique ».

Une interprétation de premier niveau de la phrase révèle certes la logique concurrentielle du champ médiatique : « Merci d'avoir choisi La Première [plutôt qu'un de nos concurrents] ».

Mais une seconde lecture ne peut que pointer son caractère curieux : un Premier Ministre n'effectue-t-il pas sa « **rentrée politique** » au Parlement ou lors d'un conseil des Ministres qu'il convoque et nulle part ailleurs ? Sauf évidemment à considérer que l'émission est elle-même, en tant que telle, un des lieux politiques - ce qui la place d'office dans le registre confirmatif.

Il y a bien une tendance, en effet, à demander aux porte-parole institutionnels de « dire la réalité de la réalité » sur le plateau plutôt que dans les lieux ad hoc, comme le Parlement.

16. Interview de Bertrand Henne mentionnée supra.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Mais si la visée est de permettre aux porte-parole institutionnels de jouer leur rôle confirmatif, un certain nombre de conditions de cohérence sont à réunir - et elles ne le sont pas.

- La posture doit être neutre, doit consister en un « donner prise » éventuel dont l'invité se saisit avec plus ou moins de talent. Or c'est loin d'être toujours le cas : on a vu ci-dessus, par exemple, que le premier Ministre avait subi, dans la deuxième partie de son interview, un nombre particulièrement élevé d'interruptions, beaucoup plus que Monseigneur Léonard, par exemple, qui a bénéficié d'une attitude somme toute déférente.
- Le dispositif médiatique doit aider le porte-parole à dépasser la contradiction inhérente au registre confirmatif (cfr le tableau ci-dessus) : l'être sans corps de l'institution, supposé « au-dessus de la mêlée », ne peut s'exprimer que par l'intermédiaire de porte-parole, situés dans la mêlée des intérêts. Or ce n'est pas le cas, puisque le début de l'émission propose à l'invité d'opérer un « choix musical personnel » (qui le plonge dans sa réalité située), choix que l'invité a rarement la possibilité d'expliquer d'ailleurs, le journaliste se substituant à lui pour en donner la raison, en tentant le plus souvent de prendre l'invité à contre-pied. On peut juger étonnant de demander à quelqu'un d'amener « une touche personnelle » et de quasi systématiquement se substituer à lui pour en exprimer la raison...
- Le dispositif médiatique, toujours en référence au travail de Luc Boltanski, doit, dans le registre confirmatif, permettre l'expression de la dimension rituelle. *Matin Première* va à contresens puisque le journaliste omet systématiquement, pour le personnel politique, en tout cas, le titre de l'invité (seulement mentionné en annonce, ou rappelé dans une question, mais pas utilisé dans l'interaction) et fait même l'économie, pour ce type d'interviewés, des marques de civilité (« Monsieur », « Madame ») : « Yves Leterme Bonjour ».

Deux occurrences qui prêtent à rire confirment ce fait. Le nouvel archevêque se fait accueillir comme suit : « Monsieur André-Mutien Léonard, bonjour », ce qui paraît un compromis : une marque de déférence, mais pas celle qui est requise. Dans la suite de l'interview, le « Monseigneur » referra pourtant surface, alternant avec un « Monsieur Léonard », puis retour à la « normale » dans la dernière intervention « André-Mutien Léonard, merci d'avoir accordé cette interview. »

La deuxième occurrence concerne la catastrophe à Liège.

Le bourgmestre a droit au traitement du personnel politique : « bonjour Willy Demeyer » ; par contre, dans la foulée immédiate, le commandant des pompiers reçoit une marque de déférence : « bonjour, Monsieur Gilissen ». Toute l'émission se déroulera de la même façon : pas de marque de déférence pour le bourgmestre, « Monsieur » accordé au commandant des pompiers. Ce double traitement quelque peu comique révèle un parti-pris sur lequel nous reviendrons. Il est tellement artificiel que Bertrand Henne (que tous les interviewés politiques gratifient par ailleurs d'un « Monsieur ») l'oublie dans la dernière question en mélangeant les deux systèmes (le « Monsieur » et le prénom) : « Monsieur Willy Demeyer, on a vu hier notamment une polémique naître... »



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

On peut peut-être penser qu'il s'agit d'une stratégie pour permettre au personnel politique d'entrer dans le registre du « parler vrai ». Mais il convient alors de noter que le « parler vrai » est une stratégie confirmative peu efficace :

« Il existe bien pour eux [les porte-parole] une façon de chercher à se prémunir contre l'effet déréalisant de la performance institutionnelle [incarné par la « langue de bois »] et de tenter d'en atténuer la violence en l'incorporant, c'est-à-dire **en s'ajustant aux situations comme s'ils s'y trouvaient plongés en tant qu'individus ordinaires**. Ils s'efforceront alors de modifier légèrement le vocabulaire, la syntaxe et jusqu'à l'hexis corporelle du sujet parlant de façon à rendre la parole institutionnelle plus « naturelle » et plus « vivante » - comme on dit -, comme s'il s'agissait de leur propre parole (c'est le « **parler vrai** » **des hommes politiques**). Mais ce stratagème, en donnant plus de poids à la présence corporelle de celui qui porte la parole de l'être sans corps, risque toujours d'avoir un effet inverse de celui recherché, c'est-à-dire non de diminuer l'inquiétude quant à la validité de ce qui est dit mais, au contraire, d'accroître le doute quant à la question de savoir si c'est bien l'être sans corps qui dit ce qui est dit, ou un être incorporé, banal, avec ses déterminations, ses intérêts, sa libido, etc. »<sup>17</sup>

A ce stade de notre analyse, nous nous trouvons donc dans une situation curieuse : le modus operandi de *Matin Première* présente **un improbable mélange entre un registre critique avorté et un registre confirmatif auto-sabordé, l'articulation entre les deux registres pouvant intervenir au milieu d'une même émission et s'avérer rien moins que problématique.**

### DANS LE REGISTRE DE LA CRITIQUE RADICALE ?

Pour être complets dans la confrontation entre notre corpus et le filtre « critique » construit par Luc Boltanski, nous avons encore à nous demander si l'émission relève parfois du registre de la critique radicale.

Nous n'avons pas trouvé dans le corpus de l'émission de traces de moments où sont énoncés « des souffrances et des désirs » capables de modifier les cadres institués, notamment les cadres politiques.

Ce que Luc Boltanski appelle « le monde » ou « les éléments prélevés dans le flux de la vie », qui pourraient être « adoptés » par une communauté virtuelle qui s'en empareraient comme d'une question collective nouvelle, semble absent, si ce n'est dans la catégorie de la « catastrophe » ou, pour parler comme Paul Virilio, de « l'accident ».

La catastrophe, naturelle ou non, mobilise quand même quatre des émissions du corpus.

La mobilisation qu'elle est susceptible d'entraîner est cependant de nature humanitaire; pour le tremblement de terre, elle est même...médiatique : RTL et la RTBF ont uni leurs forces pour une récolte de fonds.

Nous sommes évidemment loin du registre de la critique radicale dans ce cas de figure.

17. L. Boltanski, *op. cit.*, pp. 142-143.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Il convient cependant de se rappeler que, faute d'un exercice suffisant et suffisamment cohérent, la critique radicale peut verser selon l'auteur dans la mise en oeuvre d'une « pulsion du soupçon ».

Le raisonnement qu'y consacre l'auteur mérite d'être pris en compte dans le détail.

« Au même titre que les épreuves de réalité, les épreuves existentielles [qui sont produites par la critique radicale] se présentent comme des épreuves de *quelque chose*, même si dans leur cas, ce qui se trouve éprouvé n'a pas fait l'objet d'une qualification officielle, voire d'une caractérisation explicite, susceptible de l'incorporer aux formats normatifs qui soutiennent la réalité. Néanmoins, ce quelque chose peut faire l'objet d'une explicitation par les acteurs eux-mêmes -ou, d'abord, par certains d'entre eux-, depuis la souffrance qui accompagne sa privation, ce qui, en le déterminant comme *désir* de quelque chose, amorce son remplissement substantiel [lorsque ces *desiderata* sont reconnus et assumés par d'autres et qu'ils prennent la forme de revendications collectives]. (...)

Dans ce cas, la critique ne se détermine pas seulement par son opposition à l'ordre établi de la réalité (...), mais aussi, ou surtout, **par sa référence à des possibles, déjà identifiables dans l'expérience du monde, dont souffrance et désir sont en quelque sorte la manifestation dans le flux de la vie.** »<sup>18</sup>

Lorsque ce travail de détermination n'est pas opéré, la critique n'est pas en mesure « de se donner un ancrage dans un désir spécifié comme désir de quelque chose » et **elle a tendance à s'épuiser « à la fois par un manque [d'ancrage] et par un excès d'objets » : tout ce qui est accrédité est alors suspecté du seul fait d'être accrédité.**

Céder ainsi à la « pulsion du soupçon », c'est, pour Boltanski, verser dans le nihilisme et être « *aliéné* » : c'est n'être déterminé « par rien d'autre que par les forces qui paraissent lui résister », en cherchant « satisfaction dans le geste critique lui-même, et non dans ce qu'il permet d'obtenir. »

Si l'émission cède à la « pulsion du soupçon » par rapport au champ politique, c'est pour elle une autre façon encore d'y être assujettie.

Nous avons donc eu recours à un filtre philosophique pour aider à déterminer si cela pouvait être le cas.

18. *Op. cit.*, pp. 170 à 172.



## FILTRE N° 5 : QUELLE PRATIQUE DU DOUTE ?

La tradition philosophique nous permet d'opposer deux manières de pratiquer la **mise en doute** : le doute comme méthode de compréhension, et le doute comme méthode de jugement.

Une des différences les plus marquées entre ces deux pratiques est l'enjeu recherché : l'un s'attache à éclaircir et analyser de l'extérieur des croyances ou des doutes suscités à l'intérieur de la personne (elle s'interroge) et l'autre s'attache à définir la qualité des croyances et des faits amenés de l'extérieur à partir des positions de la personne qui interroge.

Le doute comme méthode de compréhension s'attache ainsi à prendre distance de ses propres interprétations. Lorsqu'il y a une mise en doute des interprétations amenées par d'autres de manière systématique, on entre dans une vision plus sceptique de la pensée, dans un glissement théorique qui affirme l'impossibilité de trouver des preuves valables de vérité. La suspicion se trouve à cette frontière, car elle met en doute ce qui lui vient de l'extérieur, et s'attache pourtant à ses propres croyances. Lorsqu'elle ne s'attache plus à aucune donnée et qu'elle remet toute parole en question, dans une distance qui n'est plus motivée par une recherche, elle entre de plain-pied dans le domaine sceptique : la possibilité de trouver autre chose qu'une interprétation tronquée n'est plus envisagée.

La mise en doute comme méthode présuppose en effet que quelque chose va être mis au point : il s'agit d'une recherche, et donc la croyance qui sous-tend le raisonnement est que quelque chose peut être atteint grâce à la remise en question. Dès lors qu'il n'y a plus d'attentes positives et qu'on n'accorde plus de crédit à son interlocuteur, on peut parler de suspicion voire de scepticisme : on cède à la « pulsion du soupçon », dans les termes de Boltanski.

### LE DOUTE COMME MOTEUR DE LA PENSÉE

La philosophie comme pratique se caractérise par le recours au questionnement, traditionnellement évoqué comme « l'étonnement sur le monde » ; elle procède à une remise en question de nos moyens de connaissance, de la nature profonde de nos concepts et/ou de la réalité. Il s'agit de passer au crible de la critique par la pensée toutes choses et leur interprétation ; telle est bien la visée des anciens philosophes grecs, des modernes comme Descartes, ou des phénoménologues comme Husserl ou Merleau-Ponty.

L'étonnement sur le monde amène un recul réflexif qui se construit une méthode pour aborder les non-connaissances ou les « encore-à-connaître » que rencontre constamment la pensée.

C'est la possibilité de défaillance, de nos sens ou de nos concepts, qui porte l'un ou l'autre à mettre en doute la réalité de choses *qui semblaient données*. Le premier pas de la démarche est bien le dessaisissement de soi.

Dans ce que qui a été nommé **pulsion du soupçon**, la démarche est inverse : celui qui doute suspicieusement se fonde sur la certitude du bien fondé de ses propres données et jette le doute sur ce qui lui est amené.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Dans l'approche compréhensive du doute, il y a deux étapes essentielles : d'abord une prise de distance (dessaississement de soi) par rapport à l'objet de la démarche pour lui laisser le temps et l'espace de se développer (dévoiler, apparaître, etc. selon nos interprétations du monde), puis une analyse à la lumière de nos connaissances pour comparer, jauger, juger et extraire ou construire le sens. Pour ce faire, il s'agit de ne pas présupposer un résultat, mais d'être au moins dans l'attente d'un résultat.

Dans l'approche du doute comme méthode de jugement (dont l'extrême est la pulsion du soupçon), nous avons affaire à une situation inverse : il y a un attachement à une connaissance pré-donnée ou pré-acceptée. Il y a « déjà » projection de soi dans ce qui est à mettre en doute : on referme donc l'espace où l'élément à examiner aurait pu se développer, en le limitant à son propre espace de jugement intérieur.

### PRATIQUE DU DOUTE ET INTERVIEW

Pour revenir à la situation d'interview, la mise en doute « compréhensive » réclame un questionnement ouvert, non biaisé et non orienté vers une forme précise.

La suspicion comme mode de relation dans une interview se révèle quant à elle par plusieurs indicateurs. Tout d'abord le questionnement ne permet pas à l'interlocuteur d'occuper une place suffisante pour construire ses éléments de réponse, ou pour s'expliquer, voire pour se justifier.

Deuxièmement, si la personne doit se justifier, cela implique qu'elle doit le faire par rapport à quelque chose de donné qui implique *déjà* d'autres choses : il y a donc déjà des éléments envahissant l'espace de développement qui poussent la personne interrogée à rester dans une orientation précise. Par exemple on peut remarquer que des éléments de questions se retrouvent à plusieurs reprises lors d'une interview : on encercle l'interlocuteur afin de l'obliger à répondre uniquement par rapport à telle ou telle chose, qui constitue pourtant seulement une dimension parmi d'autres afférant au fait mis en question.

Certains interlocuteurs peuvent d'ailleurs mettre en lumière le poids que cette orientation fait porter sur eux en décidant de la détourner ou de la mettre à jour en explicitant l'implicite des questions guidées par la suspicion : c'est-à-dire qu'elles énoncent ce qui est implicitement *attendu* par l'interviewer.

Une autre différence entre doute compréhensif et pulsion du soupçon concerne l'étendue qu'ils peuvent atteindre. Le doute ou la mise en doute peut se transmettre, mais demande souvent une longue préparation, une justification, une explication du raisonnement qui mène à mettre en doute ceci ou cela; elle est essentiellement une démarche qui a pour origine une expérience intérieure. La suspicion propose au contraire un raisonnement très rapide et profite des raccourcis; elle est extrêmement contagieuse : surfant sur la vague des a priori elle peut être rapidement intégrée par plusieurs.

La différence que nous nous efforçons d'établir ici s'observe clairement dans le corpus étudié entre la manière de mener l'interview avec un expert sur une question que le journaliste explore et s'efforce de comprendre, ou avec une personne du monde politique où les sujets sont amenés dans l'interview *déjà* analysés par le journaliste, qui semble détenir tous les points de vue, mais ne s'attarde souvent que sur un seul.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

En effet, si on compare l'interview d'un expert comme Antoine Basbous sur la question du Yémen, nous nous rendons compte qu'elle est moins en question que questionnée : on remarque que le journaliste a préparé ses interventions, qu'il est renseigné sur quelques éléments de l'affaire, dont il cite les sources, et qu'il demande à son interlocuteur de commenter, donner son opinion et expliquer la situation. Ses questions sont longues et fournies, délimitant ainsi clairement l'espace du questionnement, mais donnant du champ au sujet, impliquant entre autres l'attente de trouver chez son interlocuteur une réponse éclairante.

Dans d'autres interviews comme par exemple celle de Benoît Lutgen (pour ne pas citer encore une fois celle d'Yves Leterme qui est aussi un exemple limpide), plusieurs sujets sont abordés, avec un nombre d'interactions assez important. L'implication du journaliste se constate par le fait qu'il insiste sur certaines questions, et qu'il ne s'attarde pas pour expliquer des points de vue, mais pour demander à son interlocuteur de prendre position sur un point de vue. À ce titre, la première question est assez éclairante car le journaliste en formulant sa question ne demande pas un élément d'explication à son interlocuteur, mais lui demande de valider ou éventuellement d'infirmer la position que prend le journaliste : il y a déjà une analyse de l'information et une décision de la part du journaliste.

Il énonce ainsi la position à partir de laquelle il va juger son interlocuteur. « Alors, le temps des tempêtes arrive, avant qu'on ne l'ait prédit. C'est parce que vous avez prédit une tempête pour le CDh, dans les élections de 2011, que vous n'avez pas voulu prendre la présidence tout de suite. Vous sentez que vous allez perdre en 2011 ? »

De plus, on remarquera qu'à part les points de ponctuation forcés sur la phrase, elle est affirmative de bout en bout : il n'y a aucun élément permettant, à la lecture hors contexte de celle-ci, de conclure à une question. Il pourrait au contraire s'agir de la conclusion d'une interview : comment se fait-il qu'une conclusion comme celle-ci se retrouve en début d'interview ?

Il semble plus s'agir d'une mise à la question que d'une mise en question de faits, de représentations ou d'opinions.

Le but ne semble pas de demander à la personne de s'expliquer sur la raison de sa décision (ne pas prendre la présidence tout de suite) mais de lui indiquer que l'on soupçonne déjà qu'il y a des justifications cachées et que l'on veut les faire dévoiler : nous sortons de l'explication, de l'examen, de la compréhension pour entrer dans la confrontation et la justification. À cette occasion on peut aussi voir que l'interlocuteur peut ne pas se laisser prendre au piège de la justification, mais détourner les mots du journaliste afin d'en venir aux sujets qu'il désire mettre en avant : « En tout cas, je prédis une tempête d'enthousiasme et il faut se retrousser les manches, durant cette année 2010, pour faire en sorte que notamment au niveau de l'emploi, on puisse obtenir des résultats, dans notre région ».

La suite de l'interview montre bien l'opposition entre les deux manières d'être questionné : le journaliste *revient* sur sa question en précisant que le reste sera, bien sûr, vu plus tard. Il est assez fréquent que le journaliste revienne de cette façon sur une question qui semble ne pas faire écho chez la personne interviewée; soit qu'elle ne possède pas d'éléments de réponse parce que cela n'entre par exemple pas dans son champ d'expérience, soit qu'elle n'en possède pas encore (nous trouvons ces deux cas dans l'interview sur la catastrophe de Liège, où les personnes interviewées commencent par dire qu'elles ne peuvent répondre à la question,



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

mais, sous l'insistance du journaliste, finissent quand même par émettre des hypothèses, ce qui met en danger le registre de l'interview), soit qu'elle n'en a pas l'intérêt ou l'envie : ce qui fait bien évidemment monter la suspicion chez le journaliste qui essaiera de faire dire à cette personne ce qu'elle ne veut pas : « franchement » (proximité); « quand même » (évidence); « vraiment » (incrédulité : signe avant coureur de la suspicion).

Ce terme « vraiment » est assez intéressant car il indique d'une part que la personne avait déjà une idée préconçue de la situation, deuxièmement que cette idée est remise en question, troisièmement que le journaliste est certain d'être mieux au fait que les autres : étymologiquement, le terme suspicion désigne celui qui jauge de bas en haut, ou qui regarde de haut. S'il regarde de haut c'est qu'il est certain qu'il *sait mieux*, parce qu'il *sait* le fin mot de l'histoire ou parce qu'il *sait* que l'autre ne veut pas avouer, etc.

Une autre question importante est celle des interruptions.

Elle est un bon indicateur de la nature du questionnement en cours : l'interruption vise-t-elle à faire ou demander des précisions ? L'interruption vise-t-elle à insister sur une facette particulière de la question posée ? À revenir sur quelque chose de déjà abordé ?

Les interruptions ont pour effets, et parfois pour fonction, de couper l'espace d'exposition de l'interlocuteur, mais elles peuvent être aussi une preuve d'implication voire de présence ou d'envahissement du champ propre à l'interlocuteur. Par exemple, lorsque le journaliste amène des précisions sur les termes empruntés par l'invité à l'adresse du public comme dans l'interview de Didier Gosuin ou de Willy Borsus, il se place dans le sillage de l'invité, non dans sa position par rapport aux thèmes, mais en quelque sorte dans son entourage et dans son jeu de référence.

Si nous nous référons donc à l'opposition entre pratique du doute compréhensif et pratique du doute comme jugement (dont l'extrême est la pulsion du soupçon), nous voyons clairement que le corpus étudié appartient plutôt à la seconde catégorie : le type de questionnement utilisé, la position laissée à l'interlocuteur; l'analyse des interruptions, l'implication et le positionnement du journaliste constituent autant d'indicateurs qui le confirment.



## TROIS CONCLUSIONS

### UN TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ DES INVITÉS

La plupart des filtres utilisés conduisent à une conclusion similaire : le personnel politique fait l'objet d'un traitement apparemment plus « dur » que d'autres invités (par exemple les humanitaires ou les experts).

Que ce soit par exemple en termes de statut accordé, d'accroches pratiquées, de types d'interactions, de possibilités diégétiques réellement offertes aux uns ou aux autres, l'intensité de la « mise sur le gril » de l'invité est extrêmement variable.

Le constat est le même en ce qui concerne la mise en oeuvre du registre critique et l'analyse du type de « mise en doute » pratiqué.

On peut toutefois se demander, au vu des éléments d'analyse collectés, si ce traitement différencié n'a pas pour fonction paradoxale de **masquer la proximité des deux champs**, fonctionnant désormais comme un « univers clos d'interconnaissances », pour réévoquer cette expression de Pierre Bourdieu.

L'hésitation patente de *Matin Première* entre le registre critique et le registre confirmatif constitue selon nous un indicateur clair en la matière.

Bref, il y a un « in » apparemment très distant et un « off » particulièrement complice. Nous entendons « complicité » moins dans son sens de connivence que dans son sens d'auxiliaire favorisant l'accomplissement de quelque chose, en l'occurrence le rapprochement des deux champs. En d'autres termes, nous n'affirmons pas que les journalistes et les politiques sont nécessairement proches à titre personnel, mais que leurs mondes respectifs le sont, plus qu'il n'y paraît.

C'est l'importance de plus en plus grande du champ médiatique dans la concurrence que se livrent les élus qui explique ce fonctionnement apparemment paradoxal.

Bourdieu nous rappelle en effet que le capital politique (celui qui permet une réussite dans le champ politique) est un *capital réputationnel*, lié au fait d'être connu et reconnu. Le sociologue définit ainsi les présidents de parti ou les secrétaires généraux comme des « banquiers contrôlant l'accès au capital politique bureaucratisé », via la permission qu'ils donnent ou refusent d'être le représentant du parti dans telle ou telle émission.

La puissance à l'intérieur d'un parti se mesure ainsi notamment au fait de pouvoir être présent (et y jouer un rôle de représentant) dans les médias.

Nous avons vu ainsi que les journalistes sont dotés d'un pouvoir de valorisation et d'ordination.

Le « cas » du Ministre Daerden, très souvent évoqué dans les émissions de notre corpus, peut être considéré comme un excellent analyseur de ce fonctionnement.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Le ministre Daerden doit en effet son capital réputationnel :

- à une présence sur le terrain plus que dans les médias;
- à un « style » et une « étiquette » non conformes;
- à une célébrité sur internet pour des « frasques » diverses, plutôt que pour des interventions formatées;
- à une compétence technique jamais mise en doute.

Félix Guattari pointait une problématique semblable à propos de Lula lorsqu'il était candidat à la présidence :

« On sait très bien que n'importe quel système de gestion moderne des grands processus industriels et sociaux implique l'articulation de différents niveaux de compétence. En ce sens, je ne vois pas en quoi Lula serait incapable de faire cette articulation.(...) Alors on ne comprend pas pourquoi ces différentes potentialités de compétence ne pourraient pas faire ce que font les élites aujourd'hui au pouvoir - aussi bien qu'elles, sinon mieux. Je crois que le point clé de la question n'est pas là, mais bien dans la relation de Lula avec la culture comme quantité d'informations. Non pas dans la culture-âme - car il est évident que, en ce sens, il a la culture de Sao Bernardo ou la culture ouvrière, et nous n'allons pas lui retirer cela - mais plutôt avec un certain type de culture capitaliste, l'un des engrenages fondamentaux du pouvoir. Les gens du PT, en particulier Lula, ne participent pas à une qualité déterminée de la culture dominante. C'est beaucoup plus une question de style et d'étiquette. On pourrait même dire que c'est quelque chose qui fonctionne à un niveau antérieur, au terme d'une phrase, à la configuration d'un discours. »<sup>19</sup>

Une répartie fulgurante du même Michel Daerden lors de la soirée électorale du mois de juin 2010 avait mis particulièrement en lumière ces questions.

Interrogé par François de Brigode sur son succès électoral qui le ramène au premier plan à Liège, malgré l'investiture donnée à Alain Mathot, son « rival », le ministre, occupé à fêter sa victoire, répond :

« Vous en aviez douté, François ? »

Le présentateur vedette de la RTBF ne peut que bredouiller d'une façon un peu ridicule « François... de Brigode ! Moi c'est François de Brigode ».

Entre les lignes de cet échange, qui ramène le « off » sur le devant de la scène, c'est bien la **proximité** des deux champs qui se révèle et conduit à un déni embarrassé de la part du journaliste.

**Loin de la représentation propre au champ professionnel concerné, le journalisme politique fait probablement preuve de moins d'indépendance et de distance par rapport au champ politique qu'il ne le pense ou en tout cas ne le dit.**

19. F. Guattari, *Micropolitiques*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond/Le Seuil, 2007, p. 33.



## UNE VOLONTÉ D'APPARTENANCE ?

On peut même se demander si l'ambition des journalistes ou de certains d'entre eux n'est pas d'appartenir au champ politique lui-même, comme nous l'avons pressenti dans l'analyse de l'interview du Premier Ministre.

Pierre Bourdieu le pensait :

« J'ai dit tout à l'heure qu'il (le champ politique) s'agissait d'un champ autonome, d'un microcosme séparé à l'intérieur du monde social. **Une des transformations les plus importantes de la politique depuis une vingtaine d'années est liée au fait que des agents qui pouvaient se considérer ou être considérés comme des spectateurs du champ politique, sont devenus des agents en première personne.** Je veux parler des journalistes et en particulier des journalistes de télévision<sup>20</sup> et aussi des spécialistes des sondages. Si nous devons décrire le champ politique aujourd'hui, il faudrait y inclure ces catégories d'agents pour la simple raison qu'ils y produisent des effets. On me demande souvent à quoi je reconnais qu'une institution ou un agent fait partie d'un champ. La réponse est simple : on reconnaît la présence ou l'existence d'un agent dans un champ au fait qu'il transforme l'état du champ (ou que cela change beaucoup de choses si on l'enlève. »<sup>21</sup>

Ici encore, certains analyseurs, certes étrangers à *Matin Première*, nous mettent sur la voie.

On peut par exemple évoquer un billet écrit par Johanne Montay, journaliste politique de la RTBF qui interroge avec Bertrand Henne les politiques dans l'émission « Répondez à la question ».

Après l'échec de la mission confiée par le Roi à l'ancien premier ministre, Jean-Luc Dehaene, la journaliste adresse une « lettre » au médiateur, dont le contenu et la forme peuvent surprendre.

12.04.10 - 21 :50

*Monsieur Dehaene,  
Cher démineur,  
Ou si vous le permettez, cher Jean-Luc national,*

*Je vous adresse cette lettre, que vous lirez peut-être, si vous avez encore du temps à perdre ou à gagner sur internet.*

*Avez-vous encore confiance en une solution sur BHV ? De votre infinie discrétion, ne jaillit pas l'ombre d'un compromis en gestation. Les journalistes savent bien qu'ils n'obtiendront au téléphone de votre part qu'un grognement bourru et légitimement agacé. Sauf si l'on vous prend par la bande au détour d'une interview européenne pour une chaîne parlementaire française...*

20. *Matin Première* est aussi diffusé à la télévision ; B. Henne participe également au plateau de « Répondez à la question ».

21. P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, op. cit., p. 61.



## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

*Reste donc le « off ». Des rares commentaires retentissent le silence et l'absence : le séjour d'Elio di Rupo, en Italie, muni d'un billet « open » au cas où il devrait rentrer avant dimanche, le voyage prochain de Didier Reynders à l'Ecofin à Madrid, les séjours à l'étranger du Premier ministre, Yves Leterme : notre globe-trotter parcourt le monde d'Asie aux Etats-Unis. Le voilà même qui programme déjà un voyage en Russie au mois de mai. La méthode Coué contre BHV ?*

*Y croit-il toujours à une solution, notre premier ? A Washington, en marge du sommet où il compte évoquer d'autres bombes -celles de Kleine Brogel -, Yves Leterme y est allé d'un « tuurlijk » (bien sûr !) dont on ne sait s'il fut gaillard ou expéditif. Vous n'avez, selon nos sources, pas encore organisé de réunion commune entre représentants des différents partis. Vous pratiquez des rencontres bilatérales.*

*Vous venez même si l'on est bien informé de rencontrer Joëlle Milquet, ce lundi après-midi. En dan ?*

*Insatisfaite, la présidente du CDH : les propositions que vous lui avez soumises jusqu'ici lui paraissent « franchement insuffisantes ». Ce n'est pas nous qui l'inventons ou qui le lisons de façon indiscreète sur une note posée sur vos genoux, par le truchement du zoom extra d'un appareil photo (souvenez-vous, votre colère, lorsque vous fûtes attrapé à l'entrée du Palais royal, pendant la tentative de formation du premier gouvernement Leterme). Allez-vous organiser un grand pow-wow mercredi ? Dans un lieu tenu secret ? Avez-vous cerné le problème par cercles concentriques, envisageant toutes les monnaies d'échange sauf le point qui fait mal ? Premier paquet de la réforme de l'Etat laissé en plan, révision de certains articles de la Constitution, circonscription électorale fédérale, et plus si affinités ? Mais quid, quid du nerf de la guerre, BHV ? Avez-vous ressorti l'idée de 2005, le droit d'inscription des francophones des communes à facilités sur les listes électorales de Bruxelles ? Avez-vous entendu les doléances francophones ? La non-nomination des trois bourgmestres maudits, l'inspection pédagogique que veut exercer la Flandre sur les écoles francophones des communes à facilités, la circulaire Peeters ? Je vous remercie de nous tenir au courant dès que vous le pourrez de vos progrès dans votre entreprise et vous transmets d'ores et déjà notre profond respect à la fois pour votre motivation et pour votre sens de l'adaptation (comme ancien bourgmestre de Vilvorde, où logement rime d'abord avec flamand, ça ne doit pas être facile).*

*Bien à vous,*

**Johanne Montay**

Ce texte a été publié sur le site de la RTBF dans une rubrique dénommée quelque peu narcissiquement « Montay en épingle ».

Tout récemment, la même journaliste, après la démission d'Elio Di Rupo de son poste de « préformateur » s'adresse au Roi des Belges en plein Journal télévisé à peu près en ces mots : « Alors Albert II, il faudra être créatif ! » (le 29 août).

## Matin Première, une épreuve mise à l'épreuve

Son sourire caustique déplacé (« plus ça va mal, plus je m'amuse ») pendant ce journal télévisé montre bien **corporellement** ce que nous avons appelé l'échec de la critique radicale, cédant la place à une pulsion du soupçon.

### LES EFFETS SUR LE PUBLIC

Ces écarts font sourire ou attristent (comment cette jeune journaliste pourra-t-elle encore « progresser » sur la voie de tels excès, où l'impertinence désocialisée tient lieu de pertinence, où la suffisance cache mal l'insuffisance ?).

Mais ils nous font toucher du doigt ce à quoi une émission politique doit résister : une pratique du doute non pertinente, moins réflexive que systématiquement suspicieuse.

Faute d'une grande vigilance dans l'exercice de ses prérogatives, dans son dispositif d'énonciation, dans les interactions qu'elle construit, dans les registres qu'elle mobilise et les postures qu'elles prend et favorise, elle risque d'obtenir des effets totalement paradoxaux, balançant entre la suspicion désenchantée et le désintérêt poujadiste, et entraînant son public dans une dépolitisation générale qui ne peut profiter qu'aux dominants.